

COMPTE RENDU REUNION CBD 21 DU 22 aout 2017

Présents : E. Chastrusse, , J-M. Bourdin, C. Faivre, J-C Fontaine, L. Lanni, F. Faivre, F.Prost, J.Gosnet, J-F.Révéane, M.Mazorca , D. Blanc, R.Lamonica

Excusés : A.Theyssier

1- CONCOURS OCTOBRE

Aura lieu le week-end du 28 et 29 octobre 2017 avec un 16 quadrettes 3 et 4 et un 16 double féminin.

Mise en forme de l'affiche afin de pouvoir la diffuser.

2- TIRAGE DES AS

Poule 1 Chenove / Auxonne 1 / Beaune

Poule2 Nuits / Auxonne 2 / Talant

Journées du 09/10 septembre Auxonne 1 / Chenove
Talant / Nuits

Journées du 07/08 octobre Beaune / Chenove
Auxonne 2 / Talant

Journées du 25/26 novembre Beaune / Auxonne 2
Auxonne 2 / Nuits

3- MISE EN ROUTE DU CALENDRIER

Une vérification des infos reçues ainsi que celles manquantes est faite afin de faire la mise en forme définitive du calendrier pour la saison 2017/2018.

L'envoi pour impression peut alors être validé.

4- NATIONAL DE JANVIER

Les inscriptions se font directement via Bouly.

Le concours de Saint Etienne qui avait lieu en même que celui de Dijon a été annulé. Espérons que ce soit bénéfique pour Dijon.

5- TARIFS LICENCES

Tarifs CBD 2016/2017	<u>M2</u>	99€		
	Fédé	86€	soit + 9€	donc 2017/2018 à 110€
	<u>Promotion</u>	25€		
	Fédé	15€	soit + 5€	donc 2017/2018 à 30€
	<u>M3/F3</u>	51€		
	Fédé	36.10€	soit +3.40€	donc 2017/2018 à 55€
	<u>M4/F4</u>	42€		
	Fédé	29.10€	soit + 2€	donc 2017/2018 à 45€
	Loisirs	12€		
	Fédé	10€	soit + 5€	donc 2017/2018 à 17€
	-18/-15	32€		
	Fédé	27.60€	soit + 10.40€	donc 2017/2018 à 43€
	-11/-13	32€		
	Fédé	26€	soit + 8.10€	donc 2017/2018 à 32€

A noter aussi que les affiliations seront à 30 € (jusqu'à 20 licenciés), 60 € (de 20 à 35 licenciés) ou 100 € (+ de 35 licenciée) et que les mutations vont passer à 50€ (saison 2018/2019).

Ces tarifs seront bien entendu à valider lors de l'Assemblée Générale et sous réserve de la décision de la Ligue Bourgogne/Franche-Comté.

6- DEVELOPPEMENT JEUNES/FEMININES

Dns le cadre du développement pour les Jeunes et les féminines au sein de votre club nous vous demandons de faire parvenir à notre Trésorier (jean-Michel BOURDIN) les factures liées à vos investissements.

7- QUESTIONS DIVERSES

- L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le samedi 9 septembre 2017 à Cluny.

Edouard n'étant pas disponible, Louis LANNI représentera le CBD21.

- Certificat médical : tout joueur doit dorénavant avoir en sa possession sa licence de la saison passée, 2016/2017, sa nouvelle licence, 2017/2018, tamponnée du médecin ou non ainsi que le questionnaire de santé (fiches jointes).
- Subventions, deux demandes ont été faites. Elles sont bloquées à l'heure actuelle car le siège social du CBD est à la mairie au lieu du boulodrome. L'avancée est en bonne voie.
- Problème sur nombre d'abonnement facturé par la fédé et la réalité du terrain. Carole va se renseigner pour connaître « la règle ».

Clôture de la séance à 20h00.